

MAGAZINE MUNICIPAL

Larmor Plage

N°39

Décembre 2021

Bonnes fêtes!



R.S./ YAMIII.COM

PLAN VÉLO

*Retour sur
l'expérimentation
de cet été*

Pages 6-7

DOSSIER

La vie associative

Pages 13 à 15

ÉVÉNEMENTS

*Programmation
culturelle*

Pages 26-27

Sommaire **N°39**



4-6 Entretien

- Patrice Valton répond aux questions

7 Plan vélo

- Retour sur l'expérimentation de cet été

8-9 Urbanisme

- Projet d'aménagement et de développement durable

10 Vie citoyenne

- Les cérémonies du souvenir et les manifestations patriotiques
- Élections 2022

11 Social

- Point sur les actions sociales

12 Sécurité

- Mutualisation des polices municipales
- Vacances et fêtes de fin d'année : vigilance et citoyenneté

13-15 Dossier

- La vie associative

16 Petite enfance

- La rentrée des petits

17 Enfance-Jeunesse

- Lancement du Conseil Municipal Junior

18-19 Éducation

- École du Ménez
- École Notre-Dame de Larmor

20 Tribune politique

21 Portrait

- De Larmor-Plage à Florence à pied

22-23 Commerçants

- Le Pêché Mignon
- La Fabrick d'Aurélié
- Séquoia Bien-être

24-25 En bref

26-27 Événements

28-29 Médiathèque

- Expositions et animations
- Coups de cœur

30-31 Agenda



Édito

du maire de Larmor-Plage
Patrice Valton

Chères Larmoriennes, chers Larmorien, chers amis de Larmor-Plage,

À l'approche des fêtes de Noël, dans ce moment de joie pour les familles, nous sommes heureux de vous proposer la lecture de ce troisième bulletin municipal de la mandature.

Si nous ne sommes pas encore totalement sortis de l'épisode Covid, du moins avons-nous repris le cours d'une vie sociale plus normale et plus agréable : en témoignent les lumières et décorations de la ville comme la programmation de nos événements festifs de fin d'année, dont enfin ce feu d'artifice de Noël autant attendu par les parents que par les enfants...

C'est également pour notre municipalité le temps d'un premier bilan de ces dix-sept mois d'engagement au service de la commune et de ses habitants. Le projet de territoire est désormais écrit et finalisé : celui-ci porte notre vision et les orientations générales pour le futur de Larmor-Plage, il reprend l'ensemble des propositions de notre programme, d'autres encore qui nous viennent de la réflexion et du travail de nos commissions municipales mais aussi des échanges directs avec nos concitoyens.

Ce projet pour demain se dessine déjà bien visiblement dans l'espace de notre belle cité avec la mise en place du plan-vélo, l'extension de la capacité d'accueil de la maison de l'enfance, la construction du bâtiment des services techniques, la pacification de la circulation à Toulhars, l'amélioration du stationnement au port de Kernével, le recentrage de la police municipale, l'accessibilité de tous à nos plages, la création du Conseil Municipal Junior ou encore l'installation estivale des cabines et tentes de plage.

D'autres réalisations verront le jour dans l'année à venir, nous y travaillons sans relâche, mais pour l'heure, ce qui me tient le plus à cœur est de vous souhaiter, personnellement et au nom des élus du conseil municipal et des agents des services de la ville de Larmor-Plage, de très bonnes fêtes de Noël et une heureuse année 2022.

Patrice Valton, maire de Larmor-Plage



Suivez mon actualité politique sur Facebook
facebook.com/patrice.valton.maire



• **Mairie de Larmor-Plage**

4 avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret
56260 Larmor-plage
02 97 84 26 26
mairie@larmor-plage.com
larmor-plage.bzh

• **CCAS de Larmor-Plage**

Rue du Petit Phare
02 97 84 26 29 - ccas@larmor-plage.com

• **Service urbanisme**

Rue des Algues
02 97 84 26 63 - urbanisme@larmor-plage.com

• **Police municipale**

Avenue Général de Gaulle
02 97 65 45 53 - police@larmor-plage.com

• **Médiathèque**

14 bis avenue des 4 Frères Le Roy-Quéret
02 97 84 26 50 - mediatheque@larmor-plage.com

• **Déchèterie**

Horaires : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermée le mardi et le dimanche.
Kerdroual, route de Larmor à Plœumeur



Flashez ce code avec votre smartphone et restez connecté à la Ville de Larmor-Plage

Journal périodique édité par la ville de Larmor-Plage

Directeur de la publication : Patrice Valton, maire de Larmor-Plage

Rédaction : Pauline Massis Desmarest, directrice de cabinet

Mise en page : Service communication - Ville de Larmor-Plage

Crédits photos : Ville de Larmor-Plage, école du Ménez, école Notre-Dame de Larmor, la SELLOR, C. Dupont/ Marine nationale/Défense, West Coast sauvetage et secourisme, Tennis club, APPRL, Larmor Rando, M. et Mme Carriou, Jean-Christophe Sagot, La Fabrik d'Aurélié, Séquoia Bien-être, Duo Ygas, Orange Givrée, Mireille Melon, Freepik.

Impression : 5 500 ex, Concept Imprimerie. Publication périodique.



Déchèterie : modification du planning de déploiement de l'accès par badge

Lorient Agglomération rencontre des difficultés dans le déploiement des nouvelles modalités d'accès par badge en déchèterie. Jusqu'à la fin de l'année 2021, Lorient Agglomération a décidé de laisser les barrières ouvertes sur toutes ses déchèteries et de suspendre les démarches de demande de badges (inscription en ligne et démarche en mairie).

La reprise du programme est prévue pour le mois de janvier 2022. Les Larmorien seront informés en amont de la reprise des inscriptions et de la réactivation des barrières d'entrée sur le site internet de la ville. Merci de votre compréhension !



Patrice Valton répond aux questions des Larmorien

Sur la rentrée municipale

Après le déconfinement progressif et la période estivale, la rentrée municipale a été bien chargée avec beaucoup de réunions publiques, des commissions et deux conseils municipaux programmés début décembre. Pourquoi cette accélération ?

Patrice Valton :

Ce n'est pas une accélération mais seulement le rattrapage d'un retard dont la cause est la pandémie puisque les mesures sanitaires ne nous ont pas permis pendant cette longue période de 17 mois de tenir normalement ces réunions publiques.

Alors, il est vrai que le calendrier depuis septembre est bien chargé et il le restera encore jusqu'en mars prochain, date à laquelle nous aurons à approuver le budget.

Mais, comment avancer dans notre programme sans organiser au plus vite ces nécessaires réunions publiques d'information ou d'échanges sur des questions qui intéressent directement nos

concitoyens ? Nous avons tenu le 20 octobre le débat public sur le Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) et nous en aurons un autre sur le PLU le 10 février prochain car ceux-ci sont requis par les procédures. Il nous fallait également avoir le retour des Larmoriennes et des Larmorien sur l'expérimentation du plan vélo de cet été (réunion publique qui a eu lieu le 18 novembre). Enfin, le temps était venu de présenter le 9 décembre en conseil municipal notre projet de territoire qui porte notre vision sur l'avenir de la commune, les orientations générales et la priorisation de nos actions dans la mandature.

Sur les projets prioritaires en 2022

Votre programme est sans doute ambitieux pour le long terme mais qu'en sera-t-il de visible en 2022 ?

Patrice Valton :

Le projet politique de territoire définit un plan évidemment pluriannuel pour des réalisations et des investissements, en effet, conséquents : le recentrage par pôles des équipements publics, l'aménagement du parc de l'Océan, des promenades de Toulhars et de Port-Maria, des itinéraires du plan vélo, la réalisation de l'extension de la zone d'activités de Kerhoas, la réfection des voiries, celle de l'église Notre-Dame, la réhabilitation des abords du parc océanique de Kerguelen, la création d'un local de police aux normes, le déploiement de la vidéoprotection... Autant de projets importants qui commandent l'achèvement des études en cours et les arbitrages financiers requis, le tout sans recours excessif à l'emprunt ni augmentation de la fiscalité locale.

Mais, déjà plusieurs projets verront le jour et seront bien avancés en 2022 : ainsi le nouveau bâtiment des services techniques s'élèvera à Quehhello, une activité nautique sera rétablie dans

le petit port de la pointe des Blagueurs, et nous espérons aussi pouvoir aménager pour la saison quelques nouveaux équipements liés au tourisme sur le trait de côte. Il était prévu que les travaux de la Thalasso débutent en fin d'année, mais, comme le savez, le permis de construire que j'ai délivré a fait l'objet d'un recours. Il en a, d'ailleurs, été de même pour l'antenne Free, de telle sorte que nous recherchons une solution alternative, notamment pour doter la commune de la 5G.

Pour le reste, nous avancerons aussi pendant l'année à venir : après l'augmentation des places de crèche à la maison de l'enfance en septembre dernier, c'est le Conseil Municipal Junior qui devrait pouvoir s'installer, ce seront aussi des avancées pour l'accessibilité des PMR, la mise en place des commissions extra-communales, l'approbation du nouveau PLU ou encore les premiers travaux pour un nouveau local de police en centralité.

Sur le camping de la Fontaine

Qu'en sera-t-il du camping de la Fontaine que la ville vient d'acquérir ?

Patrice Valton :

C'est le 21 juin dernier que la ville a fait l'acquisition du camping de la Fontaine auprès de Lorient Agglomération. Cet équipement de tourisme devient municipal mais la commune n'a pas vocation à le gérer directement ; à chacun son métier ! Après études et l'avis du cabinet Protourisme, nous avons opté pour le dispositif de la Délégation de service public (DSP). Cette solution devrait permettre à la municipalité de maîtriser son exploitation dans la durée.

Le cahier des charges vient d'être achevé et l'appel d'offres peut être lancé. Il s'agira de choisir le candidat qui sera le mieux en capacité de faire les investissements indispensables et d'exploiter cet outil évidemment structurant pour une station balnéaire classée de tourisme. La DSP sera en place pour la saison 2023. Pour celle de 2022, c'est la Sellor qui continuera de gérer le camping dans le cadre de la convention actuelle, dont le conseil municipal a voté la prorogation jusqu'au 31 décembre 2022.



Sur le renouvellement de la concession des plages

Lors du dernier conseil municipal, vous avez aussi évoqué le renouvellement de la concession des plages dites « urbaines » de Port-Maria et de Toulhars. Pouvez-vous nous dire si des changements sont prévus et si on verra à nouveau des tables et chaises sur le sable à Port-Maria ?

Patrice Valton :

L'actuel contrat de concession arrive à terme le 23 mai 2022. Ces deux plages sont très fréquentées toute l'année et elles participent tant à l'attractivité qu'elles font partie intégrante de notre paysage urbain ; elles identifient d'ailleurs clairement la ville qui ne s'appelle pas Larmor-Plage pour rien... Nous les gérons ainsi comme un quartier, même si l'État en est le propriétaire et par suite le concédant, via son administration, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Cet espace naturel maritime est précieux et on ne peut y faire n'importe quoi.

C'est ainsi que s'agissant de l'installation des équipements saisonniers, nous sommes tenus au respect d'une double limite : 20% de la surface de la plage et 20% de son linéaire. C'est pourquoi, dès le mois de mai dernier, nous avons souhaité anticiper la réflexion avec les services de la DDTM et qu'il a été convenu avec eux de se donner le temps nécessaire pour décider du nombre et du positionnement de ces

équipements à répartir sur les deux plages. Le renouvellement de la future concession sera formalisé dans un délai de deux ans au plus et en attendant la commune bénéficiera d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT).

Pour la saison 2022, nous veillerons à maintenir les tentes et les cabines de plage qui sont comme un clin d'œil à notre passé balnéaire d'avant-guerre. Leur usage est gratuit. Au vu de la pratique et du succès qu'elles ont connues cette dernière saison, elles seront probablement réparties différemment.

La bibliothèque de plage pourrait également être déplacée à Toulhars ; son cabanon arrivé en bout de vie sera reconstruit aux couleurs des Estivales.

La municipalité a aussi innové en disposant des tapis d'accessibilité pour permettre à tous d'accéder à la mer. Les douches, les poubelles, les bacs à marée seront

à nouveau installés et nous avons l'idée d'installer des consignes, particulièrement à destination des PMR et des surfeurs.

Enfin, s'agissant de l'autorisation donnée aux cafetiers-restaurateurs de mettre quelques tables et chaises sur le sable devant leur établissement, celle-ci était précaire et s'inscrivait dans le soutien général que nous avons apporté à tous les commerçants pour la relance de leur activité après confinement. Sur le point de savoir si cette emprise sera ou non pérennisée sur l'espace public, je ne peux vous répondre précisément aujourd'hui. Pour ma part, j'y suis favorable car elles participent au pittoresque et à l'agrément de la promenade de Port-Maria ; mais cela dépendra en premier lieu de la volonté des restaurateurs concernés, en second lieu de la position de l'administration que nous savons assez réticente sur le sujet, et enfin de l'avis du groupe de travail en charge du dossier de la nouvelle concession et auquel sont associées les minorités.



Sur la poursuite du plan vélo

Aurez-vous progressé dans le plan vélo en 2022 ?

Patrice Valton :

Certainement ! Comme nous l'avons dit et répété, notre municipalité est déterminée à respecter son engagement de campagne en créant progressivement les conditions d'une circulation douce et sécurisée sur tout le territoire communal, ce en cohérence avec le plan vélo qui se construit au niveau communautaire. Cette année écoulée, nous sommes passés de la déclaration d'intention à la réalisation puisque deux itinéraires ont été mis en place dans le cadre de l'expérimentation. Avec Francis Jouanjean, adjoint aux travaux et à l'urbanisme, nous poursuivrons le programme qui prévoit en priorité l'aménagement de la nouvelle voie vélo Plœmeur/centre bourg et celui de la voie européenne n°5 qui fait le tour de la Bretagne.

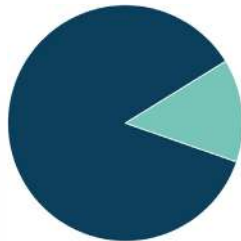
Le retour des Larmorien(ne)s est majoritairement positif sur cette expérimentation. Il me plaît de souligner qu'il aura fallu un peu de courage et beaucoup de conviction pour mener cette petite révolution qui a consisté à limiter le flux des véhicules automobiles et à supprimer leur stationnement permanent sur le boulevard de Toulhars... Reste maintenant à parfaire le dispositif en prenant notamment en compte les observations et propositions constructives qui nous ont été faites. Cette concertation se poursuivra évidemment au fur et à mesure de l'avancement de ce plan que je tiens pour vertueux tant pour la mobilité que pour la qualité de notre environnement.

Retour d'expérience du plan vélo : 500 réponses au questionnaire ont été recueillies



Êtes-vous favorable au développement de la mobilité douce à Larmor-Plage ?

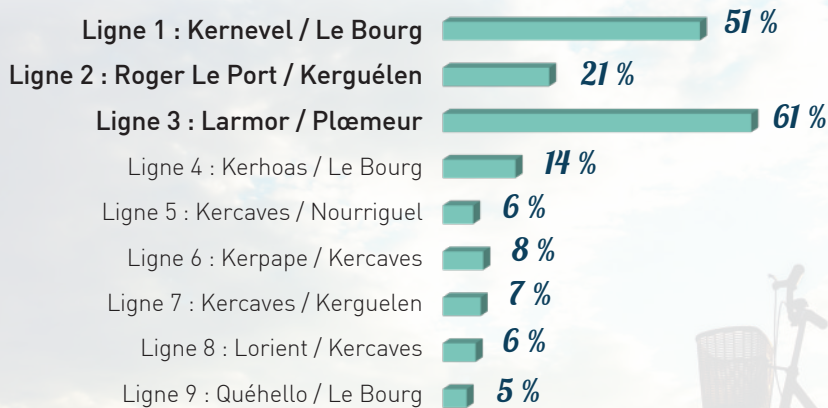
Oui
86 %



Non
14 %



Selon vous, quelles sont les pistes cyclables à prioriser dans les trois prochaines années ?



Près de
84%

des personnes interrogées apprécie la création d'une piste cyclable sur le boulevard de Toulhars.



Plus de
60%

des personnes interrogées déclarent que ces nouveaux aménagements les ont incitées à utiliser davantage leur vélo.



Retour sur l'expérimentation du plan vélo de cet été

Francis Jouanjean
Adjoint aux travaux et
à l'urbanisme



Après l'expérimentation de deux itinéraires cyclables cet été, la municipalité a réuni les Larmoriennes et les Larmorien à l'espace culturel « Les Coureaux » le 18 novembre dernier pour faire un point d'étape sur le plan vélo, et présenter les résultats du questionnaire du retour d'expérimentation. Près de 150 personnes ont assisté à la réunion publique.

Un bilan très positif pour le développement de la circulation douce

La municipalité a recueilli près de 500 réponses au questionnaire qui avait été distribué à l'ensemble des Larmorien. « Cette forte implication est le signe d'un intérêt certain des Larmorien pour le développement des pistes cyclables » explique Francis Jouanjean, adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

86% des personnes interrogées sont favorables au développement des mobilités douces, et près de 84% apprécient la création d'une piste cyclable sur le boulevard de Toulhars. « La suppression du stationnement a largement contribué à l'apaisement de ce quartier » précise le maire.

Autre enseignement : plus de 60% des personnes interrogées déclarent que ces nouveaux aménagements les ont incitées à utiliser davantage leur vélo. Parmi les priorités à mettre en place dans les prochaines années, les Larmorien se prononcent majoritairement pour le développement de la piste cyclable Larmor-Plœmeur. « C'est également une priorité pour la municipalité ; elle devrait voir le jour à l'été 2023 », précise Francis Jouanjean.

Renforcer la signalétique de la sécurité routière

Parmi les nombreuses propositions constructives des Larmorien, beaucoup ont insisté sur la nécessité de renforcer la signalétique de la sécurité routière afin d'améliorer la cohabitation entre cyclistes, piétons et automobilistes. En effet, certains soulignent l'incivilité dont font preuve les cyclistes (mauvais comportements, non-respect des règles du code de la route...). « Sur ce point, la municipalité est partisane de la dissuasion puis de la verbalisation », affirme le maire. D'autres déplorent le manque de parking pour les vélos ou le mauvais état des routes. Francis Jouanjean explique que « ceci devrait s'arranger avec le plan pluriannuel d'investissements prévu à partir de 2022 pour la voirie ». Lors de la réunion publique, beaucoup ont manifesté leur enthousiasme et ont remercié la municipalité pour la mise en place de ce plan vélo.



Plus d'informations
sur le plan vélo :
larmor-plage.bzh

Déterminée à respecter son engagement de campagne, la municipalité veut créer progressivement les conditions d'une circulation douce et sécurisée sur tout le territoire communal, ce en cohérence avec le plan vélo qui se construit à l'échelon communautaire. Son objectif est de répondre à l'intérêt général de tous en créant les conditions favorables pour une bonne cohabitation entre cyclistes, piétons et automobilistes.

La municipalité se félicite des échanges constructifs avec les Larmorien et s'appuie sur les résultats du questionnaire pour parfaire le dispositif.



Francis Jouanjean
Adjoint aux travaux et
à l'urbanisme

Projet d'Aménagement et de Développement Durable • PADD

Pour construire le Larmor de demain, l'équipe municipale s'appuie sur un outil, le PADD, projet d'aménagement et de développement durable.

Qu'est-ce que le PADD ?

Le PADD est l'une des pièces essentielles qui constitue le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il traduit le projet de la municipalité pour Larmor-Plage à moyen et long terme. Au travers de ce document de politique générale, les élus imaginent et dessinent la commune de demain, dans une perspective de développement durable et avec le souci de l'intérêt général. Ce document fixe les orientations générales au titre de l'habitat, des déplacements et mobilités, des réseaux d'énergie, du développement des communications numériques, de l'équipement commercial, du développement économique et des loisirs.

« Face à la situation climatique alarmante, la collectivité doit s'adapter et adopter de nouveaux comportements » explique Patrice Valton. C'est tout le contenu du PADD qui, après avoir dressé un état des lieux, prescrit les évolutions souhaitées pour les dix années à venir.

Principales modifications

Le PADD qui avait déjà été présenté en février 2019, a été revu à la marge par la nouvelle municipalité. Elle a notamment décidé de revoir à la baisse le nombre de constructions nouvelles de logements d'ici 2030. Cette décision prend en compte les réalités du foncier constructible à Larmor-Plage mais répond aussi à sa volonté de maintenir un cadre de vie de qualité tout en permettant l'accueil de nouveaux habitants, principalement les familles, les jeunes ménages et les actifs. Ainsi, l'objectif de réalisation de logements a été fixé à 630 logements nouveaux à l'horizon 2030.

Cette évolution a nécessité un nouveau débat au conseil municipal qui s'est tenu le 13 octobre dernier et une réunion publique qui s'est tenue le 20 octobre à la salle des Algues. Elle a rassemblé plus d'une centaine de Larmorien(ne)s et de Larmorien(ne)s. De nombreuses questions ont été posées, notamment sur l'urbanisation et la sauvegarde des espaces naturels.

Le PADD de Larmor-Plage s'articule sur trois axes principaux

Axe 1

Préserver les patrimoines naturels et bâtis en protégeant la biodiversité et les espaces naturels

« Notre commune bénéficie d'un atout exceptionnel par son positionnement entre mer et campagne, et se caractérise par une grande variété paysagère et patrimoniale » expose Francis Jouanjean, adjoint aux travaux et à l'urbanisme. L'intention de la municipalité est de maîtriser le périmètre des espaces urbanisés en luttant contre l'étalement urbain pour éviter au mieux l'artificialisation des espaces agricoles et naturels et y protéger la biodiversité. La végétalisation des espaces publics est aussi un moyen de préserver la biodiversité et de lutter contre le changement climatique.

Larmor-Plage, comme nombre d'autres communes littorales, est impactée par le changement climatique et se trouvera confrontée aux risques désormais évidents de l'érosion côtière et de la submersion marine notamment. C'est donc une attention particulière qui est portée dans le PADD sur ce sujet qui représente un réel défi pour demain.

Axe 2

Accueillir de nouveaux habitants et favoriser la mobilité pour tous

« Avec une croissance démographique de + 0,16% par an prévue à l'horizon 2031, la commune doit anticiper la pression foncière et répondre au besoin de logements en privilégiant l'arrivée de nouvelles familles sur la spéculation », souligne Patrice Valton. L'objectif de réalisation de logements a ainsi été fixé à 630 logements nouveaux à l'horizon 2030. Moins de 3,5 hectares seront consacrés à la construction de nouveaux logements en extension d'urbanisation.

Afin de diminuer les pollutions diverses, la municipalité travaille activement sur un plan de mobilité douce qui a été expérimenté cet été. « Cette réorganisation des voies et des sens de circulation nécessite de repenser aussi le stationnement que nous savons critique en période de très forte affluence » précise Francis Jouanjean.

Axe 3

Conforter les atouts économiques et renforcer l'attractivité de la commune

Larmor-Plage possède une économie dynamique qui représente plus de 2000 emplois à travers 537 entreprises installées sur la commune. « Notre objectif est de pérenniser l'offre commerciale et de services, notamment dans le centre-bourg, en s'adaptant aux besoins des habitants et des visiteurs tout au long de l'année, mais aussi de poursuivre le développement et le renouvellement du Parc d'activités de Kerhoas » explique Philippe Flatrès, conseiller délégué à l'urbanisme. L'accès aux technologies numériques pour tous sera également soutenu.

La commune est forte de sa labellisation « station de tourisme » ; la volonté de la municipalité est de conforter ce statut et de tirer parti de son fort potentiel touristique ; cette orientation est clairement rapportée dans son projet d'aménagement de la commune. Elle accompagnera ainsi les projets d'équipements structurants afin de maintenir l'attractivité touristique tout en cherchant la meilleure intégration paysagère et respectant les contraintes de la loi littoral.

Philippe Flatrès, nouveau conseiller délégué à l'urbanisme



Philippe Flatrès est devenu le nouveau conseiller délégué à l'urbanisme. Il a remplacé Bruno Keryhuel qui reste conseiller municipal.

Né à Quimperlé, il vit à Larmor-Plage depuis 1978. Après un parcours d'autodidacte, Philippe Flatrès a travaillé pendant plus de quarante ans dans le secteur de l'immobilier. Il a animé au sein de l'association lorientaise ERELE un groupe de travail sur l'urbanisme, en particulier sur le Schéma de cohérence territoriale (SCOT). En 1993, auprès de Patrice Valton, il a créé l'association des habitants de Quéhello, dont il était le secrétaire.

Dans le cadre de sa délégation, Philippe Flatrès travaille activement aux côtés de Francis Jouanjean, adjoint aux travaux et à l'urbanisme, sur la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), et plus spécifiquement sur la mise en place d'une charte de l'urbanisme qui viendra compléter le PLU. « L'objectif de cette charte est de créer une signature architecturale et paysagère pour l'harmonie et l'esthétisme de notre commune dans l'intérêt de tous les Larmorien » explique-t-il.

• **Contact :** pflatres@larmor-plage.com

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

À partir du 2 janvier 2022, les demandes d'urbanisme pourront être dématérialisées. Cette petite révolution numérique concerne les professionnels et les particuliers. Cette démarche vise à améliorer la qualité du service et à moderniser l'action publique.

Au-delà de la simplification administrative pour les usagers, cette modernisation permettra de bénéficier d'une amélioration de la qualité des dossiers déposés et d'une simplification des échanges avec l'ensemble des intervenants. Moins de dossiers papiers, plus de transparence, les agents du service urbanisme seront là pour vous accompagner dans ce changement.

Service urbanisme

• **Permanence :**
Pour toutes vos questions concernant un permis de construire, une extension, une rénovation, l'implantation d'une clôture ou d'un abri de jardin, le service urbanisme reçoit sur rendez-vous tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45.

• **Contact :**
Morgane Dumont-Le Coat
Responsable du service urbanisme
urbanisme@larmor-plage.com
02 97 84 26 63

Pour en savoir plus

Le document du PADD est consultable sur le site de la ville : www.larmor-plage.bzh dans la rubrique « urbanisme, habitat ».

Vous pouvez également télécharger les supports projetés lors de la réunion publique.

Prochaines échéances

Conformément au calendrier de la procédure, une réunion publique sur le règlement technique du Plan Local d'Urbanisme est organisée le jeudi 10 février 2022 à la salle des Algues.

Les cérémonies du souvenir et les manifestations patriotiques

La cérémonie commémorative du 11 novembre a pu être à nouveau célébrée normalement, c'est-à-dire avec un public en nombre et la présence émouvante des enfants des écoles.

Cette cérémonie, comme celles du 5 décembre, du 8 mai et du 18 juin, participent au devoir de mémoire en respect de ceux qui sont morts ou ont été blessés dans leur combat pour la France. Avec les représentants des associations concernées, le maire Patrice Valton a souhaité que la commune rende également un hommage particulier aux soldats qui se sont battus et se battent encore au prix de leur vie dans les opérations extérieures (OPEX).

C'est ainsi qu'ont été organisées successivement deux cérémonies attachées à cet hommage : la remise des bérets verts aux futurs commandos marins de l'École des Fusiliers marins (ECOFUSCO) qui s'est tenue sur l'esplanade du Parc de l'Océan le 27 novembre, ainsi que la remise du fanion du centre de préparation militaire marine (PMM) de Lorient, le 11 décembre dernier.

« Comme beaucoup de nos concitoyens, j'ai toujours en mémoire l'émouvante cérémonie des obsèques de Cédric de

Pierrepont à Larmor-Plage, je me souviens de la douleur de sa famille et de la présence digne de ses frères d'armes ; le temps est venu, en accord avec ses proches, d'inscrire son nom et son combat sur une plaque commémorative et/ou une rue de la ville. Beaucoup de nos fusiliers-marins, commandos, légionnaires et autres combattants des forces spéciales sont installés à Larmor-Plage de telle sorte que cet ancrage territorial a du sens et démontre l'attachement fort de notre population à ces combattants toujours engagés à l'extérieur des frontières de la France », explique Patrice Valton.

Par cette place singulière que la municipalité souhaite réserver aux OPEX sur la Place du Souvenir, c'est aussi un hommage rendu aux épouses et aux familles qui représentent un point d'appui considérable pour chacun de cette troupe d'élite engagée contre les ennemis de la France.

© C. Dupont/Marine Nationale/Défense



Adjointe au protocole,
fêtes et cérémonies

Marie Célo

Ancienne conseillère municipale sous le mandat de Victor Tonnerre, maire honoraire, Marie Célo s'est engagée dans la campagne municipale de Patrice Valton. Elle est adjointe en charge du protocole, des fêtes et des cérémonies.

• **Contact** : mcélo@larmor-plage.com

Élections 2022 : pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

L'élection présidentielle se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022, et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022. L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin, soit le vendredi 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et le vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Comment ?

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne via service-public.fr
- ou au service Accueil - État civil - Élections de la mairie de Larmor-Plage aux horaires habituels. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les demandes peuvent être effectuées par correspondance.

Pour plus d'informations (pièces justificatives à fournir, formulaire d'inscription...), consultez le site internet de la ville : www.larmor-plage.bzh

Bureaux de vote

Certains bureaux de vote ont été déplacés : le bureau 2 de la salle du Conseil est transféré à la salle des Algues, le bureau 8 des Saisies est transféré à la salle des Algues.

Le numéro du bureau et son adresse seront précisés sur votre nouvelle carte électorale.

Merci de signaler tout changement d'adresse sur la commune auprès du service Accueil - État civil - Élections.

Conditions à remplir

- Être âgé de 18 ans
- Être de nationalité française ou citoyens de l'Union européenne
- Jouir de droits civils et politiques

• Pour tous renseignements

Mairie de Larmor-Plage
Services à la population
Accueil - État civil - Élections
02 97 84 26 26
etat-civil@larmor-plage.com



Point sur les actions sociales

Formations auprès des séniors

« Le sommeil : mieux le comprendre pour mieux le gérer »

Sous l'impulsion de Patrick Loriquet, adjoint aux affaires sociales et aux solidarités, et de Gaëlle Sevette, responsable du CCAS, la ville de Larmor-Plage propose une formation sur le sommeil, en partenariat avec l'association Brain Up et Cap Autonomie Santé, financée par un groupe de caisses de retraite. Une première conférence s'est tenue le 7 octobre à la salle « L'Escale » à Kerhoas. Animés conjointement par une psychologue et une sophrologue, ces ateliers permettent de mieux comprendre les mécanismes du sommeil, les effets de l'âge et les signes avérés d'un mauvais sommeil.

La crise sanitaire a contraint la tenue de cette formation en comité restreint, mais elle devrait être prochainement renouvelée.

« Formation diététique »

La nutrition des séniors est importante pour préserver une bonne qualité de vie. L'avis d'un professionnel est le plus souvent bien utile. C'est ainsi qu'avec le CCAS, Patrick Loriquet a noué un partenariat avec une diététicienne, Hélène Le Masson, pour proposer des ateliers diététiques au cours de l'année 2022.

« Ateliers numériques »

Des ateliers numériques seront programmés prochainement à la salle « L'Escale » afin de promouvoir l'utilisation du numérique comme vecteur de lien social, de mobilité, d'accès aux droits et d'ouverture sur l'information et sur le monde. Ce programme est financé par la Conférence des Financeurs de Prévention de la Perte d'Autonomie du département et par l'association « Pour bien vieillir Bretagne ».

Noël des aînés

Les Larmorien·es âgés de 75 ans et plus, inscrits préalablement auprès du CCAS, ont reçu leur cadeau pour Noël. En partenariat avec les commerçants, le choix a été fait par le CCAS de la commune, d'offrir un bon d'achat à utiliser dans les commerces de Larmor-Plage. Les résidents de Kerdeff, du Petit Phare et du domicile partagé de Kerhoas, en incapacité de se déplacer, ont reçu un colis gastronomique.

L'action sociale en chiffres en 2021



104 personnes
ont bénéficié de la banque alimentaire



2,4 tonnes
ont été collectées pour la banque alimentaire



2 019 repas
ont été servis chaque mois au domicile des personnes âgées



34 logements sociaux
ont été livrés en 2020-2021 sur la commune



Patrick Loriquet

Adjoint aux affaires sociales
et aux solidarités



Solidarité

Le 4 octobre, la ville de Larmor-Plage a participé à l'inauguration du nouveau lieu d'accueil pour les victimes de violences conjugales et intrafamiliales situé rue Jules-Légrand à Lorient. Le docteur Benoît Suply, conseiller municipal, était présent pour représenter la ville.

« C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation à destination des victimes de violence, un lieu de proximité pour tous les habitants du pays de Lorient, et nous sommes fiers que Larmor-Plage participe à ce dispositif », précise Patrick Loriquet.

Accessibilité

Le groupe extra-communal d'accessibilité qui rassemble des personnes en situation de handicap, des élus, des personnes de la société civile, poursuit son travail d'investigation sur la commune. Trois groupes de travail ont ainsi été constitués : « Commerces/sentiers côtiers de randonnée », « Plages », « Information, signalétique ».

Après cette phase d'évaluation, l'objectif sera de proposer des solutions pérennes pour améliorer l'accessibilité de tous les lieux de vie sur notre commune.



Recensement des personnes fragiles

En cette période hivernale, le CCAS relance sa campagne d'inscription au registre nominatif communal. Ce registre permet au CCAS, en cas d'alerte, de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur bon état de santé. « Nous invitons les familles, amis, voisins professionnels de santé à inciter les personnes concernées à s'inscrire sur ce fichier ; en cette période pandémique, cette démarche volontaire prend tout son sens et évite l'isolement » indique Patrick Loriquet.

• Contact :

Gaëlle Sevette
Responsable du CCAS
gsevette@larmor-plage.com
02 97 84 26 29



Patricia Jaffré

1^{ère} adjointe aux affaires générales, sécurité et participation citoyenne

Mutualisation des polices municipales de Larmor-Plage et Lorient

Le 13 octobre, le conseil municipal a adopté la convention de mutualisation des polices municipales de Larmor-Plage et de Lorient.

Prenant en compte l'accroissement significatif des incivilités de toute nature et la survenance d'une délinquance nouvelle, notamment liée au déplacement d'une population jeune entre Lorient et Larmor-Plage le maire de Larmor-Plage, Patrice Valton, et le maire de Lorient, Fabrice Loher, ont souhaité coordonner leurs actions et leurs moyens de police municipale afin de les adapter à la fréquentation effective des deux villes, telle que celle-ci est observée ces dernières années en saison estivale et hors saison.

Cette convention a fait l'objet de plusieurs réunions de travail depuis le 16 juin dernier entre les adjoints à la sécurité de Lorient et de Larmor-Plage (Guy Gazan et Patricia Jaffré) avec la participation active des services et des policiers municipaux des deux villes. « Cette mutualisation de moyens est une bonne solution pour nos deux communes car le besoin est saisonnier. Nos policiers très mobilisés l'été le sont beaucoup moins hors saison, contrairement à Lorient qui a besoin de renfort en cette période » explique Patricia Jaffré.

« Cette mutualisation de nos polices nous évite d'augmenter dans l'immédiat l'effectif permanent de notre brigade municipale. Nous ferons le point du dispositif chaque année. Celui-ci rentre dans l'arsenal des mesures que nous avons définies pour renforcer la tranquillité publique à Larmor-Plage, parmi lesquelles aussi une collaboration renforcée avec le Commissariat de Lorient » ajoute Patrice Valton.

Cette convention a été signée le 30 septembre par le conseil municipal de Lorient. Elle prendra ainsi effet dès sa signature prochaine entre les deux communes en janvier 2022.



Arrivée de Manon Olichon

Manon Olichon a rejoint l'équipe de la police municipale en septembre dernier en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Elle assure la surveillance des voies publiques pour prévenir les incivilités et assurer la tranquillité des Larmoriers. Le dimanche, c'est elle que vous verrez sur le marché de la place Notre-Dame puisqu'elle est chargée de la mise en place, la surveillance et l'encaissement des droits de place du marché.

Vacances et fêtes de fin d'année : vigilance et citoyenneté

La saison de Noël et de la St Sylvestre sont synonymes de moments joyeux et privilégiés pour se retrouver en famille et entre amis, mais ce sont aussi des occasions qui suscitent inévitablement les actes de malveillance.

L'opération « tranquillité vacances »

Engagée dans une démarche de proximité, la police municipale renouvelle l'opération « tranquillité vacances » à cette occasion et assure la sécurité de vos biens pendant votre absence. Avant votre départ, vous pouvez solliciter une demande de surveillance de votre propriété. Vous devez alors vous adresser au poste de la police municipale.

« Voisins vigilants »

La municipalité invite également les Larmoriers à s'inscrire sur le site www.voisinsvigilants.org

Ce dispositif « Voisins vigilants et solidaires » qui rassemble aujourd'hui près de 200 foyers larmoriers encourage l'entraide et la solidarité au sein d'un même quartier, et permet de lutter contre les cambriolages et toute acte de malveillance. La police municipale qui est rattachée à ce dispositif reçoit les alertes des habitants en direct et les transmet au commissariat central de Lorient.

• **Contact :**
Police municipale
police@larmor-plage.com
02 97 65 45 53

La vie associative



La saison 2020-2021 aura été l'une des plus difficiles de l'histoire du monde associatif larmorien. La crise sanitaire a totalement perturbé la vie associative : de nombreux événements ont dû être annulés, baisse du nombre d'adhérents, manque de motivation, climat incertain...

La saison qui s'est ouverte depuis la rentrée de septembre est une renaissance ; la vie associative larmorienne a repris de plus belle : l'envie des bénévoles est au rendez-vous, les événements et les animations se multiplient, la demande des Larmorien est forte et toute l'équipe municipale et les services se mobilisent pour accompagner cet élan.

Notre dossier met à l'honneur le monde associatif larmorien qui a su s'adapter à cette période compliquée et faire preuve de réactivité. Cinq associations ont été tirées au sort, et nous publions ici leurs témoignages.

« Qu'elles soient culturelles, sportives, sociales ou de loisirs, chaque association a sa place dans la vie de la commune, et chacune à sa manière, contribue au dynamisme et à la qualité de vie des Larmorien. Qu'elles en soient sincèrement remerciées », confie Patrice Valton.



Dominique Guillerot
Sport et associations sportives



Régine Le Normand
Adjointe à la culture et patrimoine

La ville de Larmor-Plage compte plus de 75 associations, toutes référencées dans le dernier guide des associations de la rentrée 2021.

L'action de chacune, dans des domaines aussi variés que la pêche, le théâtre, le yoga, la musique, la peinture, le sport, la solidarité (etc.), est un immense atout pour notre commune et le bien-être des Larmorien(ne)s et des Larmorien(ne)s.

Depuis sa prise de fonction, la municipalité soutient activement son tissu associatif. Ces aides prennent la forme de subventions, de prêt de salles et de matériels, de prêt de véhicules et souvent accompagnées d'une aide logistique des agents de la ville pour l'organisation des manifestations.

Les services référents de la vie associative :

Le service « Communication, événements et vie associative »

• **Contact :**
Robin Le Coz
rlecoz@larmor-plage.com
02 97 84 26 64

Le service des sports

• **Contact :**
Thierry Le Cam
tlecaml@larmor-plage.com
06 86 45 28 40



Tennis club

L'association du Tennis Club de Larmor-Plage a été créée en 1974 par un groupe de passionnés de tennis. Avec plus de 300 adhérents à son compteur, l'association a pour objectifs l'enseignement du tennis, la compétition (individuelle ou par équipe) et le tennis de loisirs.

« Le dynamisme et la qualité de l'équipe pédagogique attirent beaucoup d'élèves : 170 enfants et 70 adultes pour la rentrée de septembre » se félicite Franck Merour, directeur sportif. Malgré la crise sanitaire qui a empêché la tenue des compétitions pendant deux saisons, les cours d'enseignement ont pu être maintenus en s'adaptant aux contraintes sanitaires. « Nous avons une équipe de jeunes très motivés qui enchaînent, depuis la rentrée de septembre, les compétitions sportives aux quatre coins du Morbihan et nous nous réjouissons de ce dynamisme ! ».

• **Contact :** 02 97 33 62 74 / tclarmorplage@gmail.com
www.club.fft.fr/tclarmor-plage

APPRL

L'association des pêcheurs plaisanciers de la région de Lorient (APPRL) est une association qui a été créée il y a 45 ans, et compte aujourd'hui plus de 200 adhérents, un net recul suite à la crise sanitaire. Son objectif est de créer du lien social autour des activités liées à la mer (plaisance, pêche...).

Les activités de l'association sont variées : service de « grutage » au petit port de Kernével, chorale, club photo, activités festives autour de la grillade du thon au mois d'août, soirées dansantes, sorties en mer...

Depuis 14 ans, l'APPRL s'est dotée d'une école de pêche. Deux formations sont ainsi dispensées dans les locaux de l'association : pour les débutants, une initiation à la pêche en mer (apprentissage des techniques de pêche et de montage, lecture d'une carte marine...), et pour les plus expérimentés une formation plus aboutie sur les techniques de pêche (identification des coins de pêche, fabrication de leurres...).

Les cours sont animés par Jean-Alain Tanguy. « Transmettre et partager notre passion de la pêche, telle est notre mission ! » explique Jean-Yves Abguillerm, président de l'association, se réjouissant que « de plus en plus de jeunes et de femmes participent à nos cours pour notre plus grand bonheur ».



• **Contact :** 02 97 33 72 11 / apprl.kernevel@gmail.com
apprl-lorient.org

West Coast Sauvetage et Secourisme

L'association West Coast sauvetage et secourisme est une récente association larmorienne qui a été créée en novembre 2019 dans le but de former le plus grand nombre de personnes aux gestes de premiers secours, d'initier et de former au sauvetage aquatique et sportif.

« L'association ayant été créée juste avant la crise Covid, les débuts ont été difficiles » explique Gaétan Véron, président de l'association. Mais, depuis cet été, l'association a pu lancer ses activités de premiers secours en mer et développer le club de sauvetage.

« Les membres de l'association sont tous animés par l'envie de transmettre et aider autrui. L'ensemble des formateurs dispose des diplômes nécessaires à l'encadrement des activités et formations sur lesquels ils interviennent » précise Gaétan. L'association est fière d'avoir accueillie, cette année, 70 enfants et adolescents en stages durant les vacances scolaires, 6 jeunes en formation sauveteurs et d'avoir organisé 30 formations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Par ailleurs, 20 moniteurs de voile ont été formés à la sécurité et au secourisme dans leur milieu professionnel.

« Transmettre notre passion et sensibiliser les plus jeunes aux joies et aux dangers que représente la mer, telle est notre mission », conclut le président de l'association.



• Contact : 06 58 43 21 85 / westcoast.sauvetagesecourisme@gmail.com
www.westcoast-sauvetagesecourisme.com

Comité des fêtes de Larmor-Plage

Le comité des fêtes est une ancienne association larmorienne qui existe depuis le 4 janvier 1955 et qui s'appelait auparavant le comité touristique de Larmor-Plage.

Son objectif est de participer au développement des animations à Larmor-Plage, parmi lesquelles la traditionnelle brocante qui a lieu chaque année au stade Ar Ménez, la distribution du muguet le 1^{er} mai dans les foyers du Phare et de Kerdeff, la chasse aux œufs à Pâques...

« La crise sanitaire a totalement paralysé notre activité et de nombreuses manifestations ont été annulées, à notre grand regret » explique la présidente et secrétaire Anny Perrier. « Mais depuis la rentrée, une énergie nouvelle se fait ressentir, et nous avons beaucoup de projets ambitieux pour 2022 : thés dansants, spectacles pour enfants, salons à thèmes (...) ». Deux salons, un portant sur le bien-être et le second portant sur l'artisanat d'art, ont également été organisés cette année. « Nous sommes également fiers d'organiser cette année les animations de Noël qui se tiendront à la salle des Algues le 21 décembre de 15h à 18h ; c'est une première et nous espérons être à la hauteur ! ».



• Contact : 06 08 99 34 22 / comitedesfeteslarmorplage@gmail.com

Larmor rando, randonner en Bretagne sud

L'association Larmor rando affiliée à la fédération française de randonnée a été créée en 1996 à l'initiative de Gilbert Gueguen. Elle organise des randonnées pédestres deux à trois fois par semaine principalement dans le Morbihan et dans le Finistère Sud.

« Avec plus de 100 adhérents, nous accueillons tous les types de randonneurs en fonction du dénivelé et du niveau de difficulté des sentiers choisis », explique André Le Franc, président de l'association. « Nous préparons chaque trimestre un programme varié d'itinéraires de randonnées afin de faire découvrir de nouveaux circuits et de nouveaux paysages à nos adhérents, qu'ils soient débutants ou aguerris ». Pour 2022, l'association espère pouvoir organiser en septembre un séjour de trois jours de randonnée.



• Contact : 06 79 62 33 42 / larmor.rando@gmail.com
larmor-rando.org

La rentrée des petits à la Maison de l'enfance

Depuis septembre, la Maison de l'enfance accueille dix nouveaux petits Larmorais dans son nouvel espace spécialement aménagé, situé au premier étage et baptisé « Les explorateurs ». Le nombre d'enfants accueillis est ainsi porté de 24 à 34.

La vitalité nouvelle de la démographie observée depuis deux ans à Larmor-Plage est une bonne nouvelle pour la commune et pour nos écoles. Elle induit aussi une demande croissante d'accueil en crèche. Pour répondre à ce besoin des familles, un groupe de travail s'est constitué sous la direction de Françoise Guyader, conseillère déléguée en charge de la petite enfance, et de Frédéric Bourreau, responsable de la Maison de l'Enfance. Il fallait trouver rapidement un espace, si possible dans l'environnement scolaire du Ménez, pour faciliter le fonctionnement et l'accueil des parents et des enfants. Le choix s'est porté sur le premier étage de la Maison de l'enfance qui ne nécessitait que de faibles investissements ; ce réaménagement a pu ainsi être réalisé à moindre coût en régie et dans un délai très court pour la rentrée scolaire.



Françoise Guyader

Conseillère déléguée chargée de la petite enfance et du jumelage



Ce nouvel espace « Les explorateurs » accueille désormais les enfants âgés de 2 à 3 ans. Il a été inauguré le 22 octobre dernier en présence notamment de Marie-Claude Dubbé, sous-directrice en charge de l'action sociale à la Caisse d'allocations familiales du Morbihan, que le maire a saluée comme partenaire-clé et remerciée pour son efficacité dans l'exécution du projet.

• **Contact :**

Frédéric Bourreau
Responsable du service
fbourreau@larmor-plage.com
02 97 84 26 38

Maison de l'enfance
Rue de l'école du Ménez
56 260 Larmor-Plage
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Départ et arrivée à l'école maternelle du Ménez

Départ à la retraite de Fabienne

Fabienne Ragot a été recrutée en 1978 en qualité d'aide-ménagère au CCAS de Larmor-Plage. Sept ans après, elle devient agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) à l'école du Ménez. Elle n'a plus quitté son poste jusqu'à sa retraite, qui a été fêtée avec les enfants et les enseignants en juillet dernier. Nous souhaitons tous à Fabienne une très belle retraite !

Arrivée de Déborah

Titulaire d'un BAC PRO 'Service à la personne' et d'un CAP 'Petite enfance', Déborah Lanuel a travaillé à la crèche d'Auray, puis à l'école privée de Trédion en tant qu'ASEM pendant 2 ans.

En septembre 2021, Déborah a été recrutée pour occuper le poste d'ATSEM dans la classe des moyennes et grandes sections de l'école du Ménez au sein de la classe de Mme Allaire.





Présentation du Conseil Municipal Junior le 28 septembre à la salle des Algues



Lancement du Conseil Municipal Junior



Marie-Hélène ROBIC

Adjointe à l'enfance, jeunesse et affaires scolaires

Le Conseil Municipal Junior (CMJ) est né de la volonté de la municipalité d'associer les jeunes Larmoriennes et Larmoriens à la vie de la commune et au fonctionnement des institutions en développant la démocratie participative.

Objectifs, composition et fonctionnement du CMJ

Voté à l'unanimité par le conseil municipal le 7 juillet dernier, le Conseil Municipal Junior (CMJ) a pour objectif de permettre aux jeunes Larmoriennes et Larmoriens scolarisés en CM1, CM2 ou 6^{ème} de s'engager dans la vie locale de notre commune. « Conformément à notre engagement de campagne, le Conseil Municipal Junior représente un réel espace d'expression et d'action où l'apprentissage de la citoyenneté et l'initiation à la démocratie sont les valeurs fondamentales » a expliqué le maire, Patrice Valton, lors de sa rencontre le 28 septembre à la salle des Algues avec les jeunes Larmoriennes et Larmoriens intéressés et motivés par le projet.

Composé de 14 sièges, le CMJ est organisé par groupe de classe (CM1, CM2, 6^{ème}) résidant à Larmor-Plage. Élus pour un mandat de deux ans, les membres du CMJ se réunissent une fois par trimestre pour l'assemblée plénière, et une fois par mois en commissions thématiques.

Le projet est piloté conjointement par Marie-Hélène Robic, adjointe en charge de la jeunesse et des affaires scolaires, et par le service enfance, jeunesse et affaires scolaires sous la responsabilité de Guillaume Duclos. Le dispositif est animé par Marion Merveille, animatrice jeunesse, en binôme avec Vincent Malki, nouvel animateur jeunesse.

Campagne, élections et investiture du CMJ

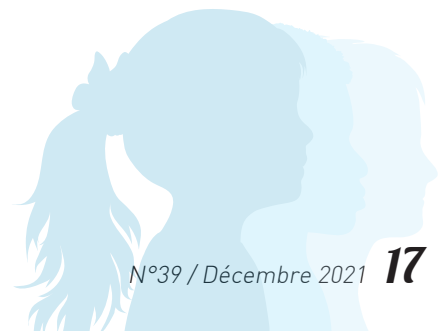
Après le dépôt de leurs candidatures, 25 candidates et candidats ont fait campagne dans leur classe et ont présenté les projets qui leur tenaient à cœur et qu'ils jugent nécessaires pour améliorer le quotidien des jeunes Larmoriens. Parmi les axes de campagne, certains candidats plaident « pour la création de structures sportives accessibles à tous avec notamment la création d'un skate park », d'autres souhaitent mettre en place des activités nautiques sur le petit port, notamment « avec la création d'un plongeur et d'un service de location de pédalos et de paddles ». Les idées sont nombreuses et tous veulent apporter « un dynamisme et un regard jeune sur notre commune » se réjouit Marie-Hélène Robic, qui a suivi les différentes campagnes.

Les élections se sont tenues du 6 au 8 décembre. À l'issue, les quatorze nouveaux élus ont reçu une écharpe tricolore lors de la cérémonie d'investiture qui s'est tenue le 11 décembre dans la salle du conseil municipal. « L'équipe des jeunes conseillers est motivée et dynamique, et nous leur souhaitons beaucoup de succès et de réussite pour ces deux années à venir » a déclaré le maire. « Vous êtes investis d'une mission, et représentez le relais de la jeunesse auprès de l'équipe municipale ; soyez assurés que vous serez accompagnés et écoutés pour construire le Larmor de demain », a conclu Patrice Valton.

Les travaux du CMJ débuteront au mois de janvier 2022. Pour développer leurs projets, les jeunes conseillers auront à gérer de façon autonome un budget de fonctionnement alloué annuellement par le conseil municipal.

• **Contacts :**
Guillaume Duclos
Responsable du service

Marion Merveille
Animatrice jeunesse
cmj@larmor-plage.com
02 97 84 20 66



École du Ménez

Rencontre avec deux navigateurs de la Transat Jacques Vabre

Les élèves de l'école maternelle du Ménez ont eu la chance de s'entretenir avec Kévin Escoffier et Sam Goodchild, navigateurs larmoriens et parents d'élèves, à propos de leur métier mais aussi de la Transat Jacques Vabre qui a débuté le 7 novembre dernier du Havre, direction Fort-de-France et la Martinique.

Ils ont présenté les bateaux sur lesquels ils allaient naviguer :

- Pour Kevin Escoffier qui navigue avec Armel Le Cléach : le Maxi Banque Populaire XI, un trimaran géant de 32 mètres qui fait partie de la catégorie des ULTIM
- Pour Sam Goodchild qui navigue avec Aymeric Chappellier : le Leyton, un trimaran de 15 mètres qui fait partie de la catégorie Ocean Fifty.

Puis, les enfants ont suivi sur le globe le trajet de la transat Jacques Vabre et ont pris conscience de la longue distance de la course ! Ils ont aussi posé beaucoup de questions aux navigateurs, notamment sur les animaux rencontrés en mer, la profondeur des océans, l'utilisation des panneaux solaires ...

À l'issue de cette rencontre, les enfants ont suivi tous les jours les différents bateaux sur la carte interactive du site de la Transat.



Épreuve de biathlon

Le 22 octobre, la veille des vacances de la Toussaint, s'est tenu le biathlon organisé par Thierry Le Cam, responsable du service des sports et intervenant sportif. Tous les élèves de l'école élémentaire ont participé à cette épreuve qui consistait à courir un tour de piste de 400 mètres, puis tirer à l'arc sur cible. Sous un soleil radieux, les parents sont venus encourager leurs enfants. Ce fut un moment sportif de grande qualité (merci Thierry !), mais aussi une belle façon de clore cette première période de classe !



Découverte de la gravure

Dans le cadre de l'exposition consacrée à Adolphe-Marie Beaufrère (1876-1960), des élèves de l'école du Ménez ont participé à des ateliers sur la gravure organisés à la Médiathèque et animés par des graveurs contemporains. Les enfants ont alors pu réaliser leur propre estampe, manuellement ou à la presse.

Des visites guidées ont été également organisées à l'espace culturel « Les Coureaux » à destination des élèves pour leur expliquer le parcours et le travail de ce peintre et graveur de renom. Entre expression artistique, apprentissage du vocabulaire et analyse des œuvres de l'artiste, ces deux temps forts ont permis aux enfants de découvrir un univers artistique original !

Aire Marine éducative : un projet éducatif pour la préservation de notre littoral

Les élèves de CM1/CM2 travaillent cette année sur un projet de création d'une Aire Marine Educative (AME) proposé par l'Éducation nationale pour la préservation du milieu marin et du littoral.

Accompagné par un référent scientifique, Gwenaél Allain, le projet consiste à délimiter une zone maritime littorale afin de se l'approprier, de l'étudier et mieux comprendre les menaces qui pèsent sur la biodiversité et l'environnement.

Le 19 octobre, les élèves se sont rendus sur le terrain pour définir leur périmètre d'observation qui s'étend de Locqueltas aux environs de Kerguelen. Les élèves aborderont des notions vastes allant de la compréhension des marées à la géologie en passant par la météo et l'étude du paysage... Tout un programme scolaire !

D'autres sorties seront organisées au cours de l'année, et les autres classes seront informées de l'évolution du projet par des exposés, des présentations ou des affichages.



École Notre-Dame de Larmor

Un projet d'année dans les classes maternelles : la découverte des grands peintres

À partir de l'album de jeunesse « Musette Souricette » de Stéphane Millerou et Quitterie Laborde, les élèves des classes maternelles vont suivre les aventures d'une petite souris qui s'appelle Musette. Ils vont ainsi explorer tout au long de l'année, à partir de cet album, les univers de quelques grands peintres.

Ils ont commencé l'année en découvrant Edvard Munch en septembre puis Georges Seurat peintre pointilliste, grâce à qui ils se sont initiés à cette technique des petits points avec laquelle il peignait ses tableaux. Ils poursuivront leurs découvertes avec Kandisky, Haring et Matisse.



Sport sur la plage

Le beau temps du début d'année a favorisé l'organisation des activités sur la plage. C'est ainsi que, sous la houlette de Thierry Le Cam, l'intervenant en sport de la commune, les élèves ont pu vivre les séances d'éducation physique et sportive sur la plage de Toulhars.

« J'adore le sport sur la plage : on est en plein air, le bruit de la mer est apaisant et relaxant. Quand on tombe, on ne se fait pas mal et ça c'est bien. »

« Au sport, on fait différentes activités amusantes : des échauffements, des relais, le jeu du drapeau. On profite d'un beau paysage, de la mer et des bateaux. »

Bref le sport, c'est trop bien.

Participation des élèves à la cérémonie du 11 novembre

Les enfants des deux écoles de la commune ont participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre. Ils se sont réunis sur la place du Souvenir à Larmor-Plage en présence des élus du conseil municipal, des représentants des anciens combattants et des habitants de la commune.

Deux élèves ont lu deux lettres de poilus. Tous ont ensuite entonné la marseillaise et l'hymne européen en signe de paix et de réconciliation.



L'équipe éducative de l'école Notre Dame de Larmor : enseignants et agents de service en maternelle. L'équipe a été complétée cette année par Morgan Kervern Delalande qui est à la charge de la classe de CM2 et Léa Rouillard en service civique pour accompagner les projets sur le thème de l'environnement.

“ Larmor-Plage notre trait d'Union ”

Arrivés à plus d'un tiers du mandat, nous voyons poindre les premiers effets concrets des actions menées par la majorité. Celles-ci s'inscrivent globalement dans la ligne de nos précédents mandats et se retrouvent sur le fond et parfois la forme du programme qui était le nôtre.

Le Plan Vélo - et son corollaire la modification du plan de circulation - a fait l'objet d'une expérimentation intéressante cet été, même si parfois discutable, dont l'analyse se fait actuellement en concertation avec tous les élus et la population au travers d'une réunion publique. La révision du PLU que nous avons initiée poursuit son cours avec les récents débats sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, étape incontournable qui traduit la vision politique de l'avenir de la ville dans le respect des contraintes légales particulièrement drastiques s'agissant d'une commune littorale. Nous en partageons les orientations en ayant apporté notre expertise au cours des nombreuses commissions préalables.

Nous approuvons également la convention de partenariat avec la ville de Lorient au sujet de la réciprocité des interventions de nos deux polices municipales : cela doit répondre aux incivilités souvent générées par l'important flux saisonnier de la population extra-communale attirée par nos plages dès les beaux jours. La conséquence de la mise à niveau de l'équipement de notre propre police n'est pas un sujet tabou pour nous. L'effet dissuasif et le respect de l'autorité induits vont de pair avec la confiance que nous accordons à notre police après une indispensable formation.

Fort de notre expérience, nous allons poursuivre notre participation vigilante et constructive au sein d'une politique générale à laquelle nous sommes ouvertement associés et grandement impliqués.

Les élus : B. Mélin, S. Spence, K. Gianni, F. Rubiano



“ Agir pour Larmor-Plage ”

OUI à la mutualisation des polices municipales, NON à l'armement des policiers municipaux à Larmor-Plage.

Lors du conseil municipal du 13 octobre, le Maire a mis au vote une convention de mise en commun des agents de police municipale des villes de Larmor-Plage et de Lorient.

Seul "Agir pour Larmor-Plage" a voté CONTRE. Pourquoi ?

La convention devait définir les moyens logistiques et... surprise, elle ouvre la voie à l'armement des policiers de notre commune. Ce sujet n'était pas au programme électoral du Maire qui recherche aujourd'hui des arguments : « besoins croissants de salubrité, sentiments d'insécurité, rodéos de jeunes, nuisances sonores ». Dans les faits, la commission municipale Sécurité du 11 janvier 2021 indiquait une délinquance générale en diminution de 19%, des atteintes aux biens en diminution de 12%...De bons chiffres confirmés en octobre dernier : « la situation s'est améliorée, l'été s'est bien passé ».

Ces statistiques ne justifient pas le port d'une arme par nos policiers municipaux !

Depuis des années, nous demandons des mesures concrètes

pour réduire de façon significative les mauvais comportements : stationnements gênants, vitesse excessive, moteurs bruyants, occupations temporaires du domaine public sans autorisation.

Les priorités pour notre groupe :

- Une plus grande visibilité des agents dans leurs missions sur l'espace public.
- Une implantation stratégique et fonctionnelle du local de notre police municipale est indispensable.
- Une organisation performante de notre police de proximité pour la période estivale et les vacances scolaires (fériés et week-end inclus).

Cette convention n'est qu'un prétexte pour armer notre police municipale.

Nous aurions souhaité un débat sur le port d'armes avant de soumettre le projet de convention au conseil municipal.

Marie-France Normant, Claude Midi, Catherine Darmon

Contact : mf.normant@orange.fr ou 06 78 66 96 44

Facebook : Agir pour Larmor-Plage



“ Larmor Avenir ”

L'attitude hégémonique de la municipalité et sa communication, servent à cacher le mécontentement sur la piètre qualité du service rendu aux Larmorien. Les ambitions démesurées conduisent à du gaspillage et à des choix qui ne servent pas nos intérêts. Nous déplorons avec nombre d'entre vous, le fait de ne pas être entendu. Il y aurait beaucoup à dire et les 1800 caractères qui nous sont alloués ici n'y suffisent pas.

Le monde d'après Covid ressemble aujourd'hui terriblement au monde d'avant. Aussi, nous avons décidé de porter à l'occasion de ce bulletin, un message différent pour une prise de conscience en lien avec nos inquiétudes environnementales.

Si beaucoup d'entre nous sommes sensibles aux économies d'énergie, notamment pour notre habitat, nous avons tous des difficultés à changer nos modes de consommation. Nous vous invitons donc à éviter les emballages et les conditionnements plastiques, et à trier et limiter nos déchets. Nous vous incitons également à l'arrêt des achats compulsifs qui privilégient les

produits éphémères fabriqués et transformés à l'autre bout de la planète. Privilégions aussi les achats de produits de seconde main.

Nous avons beaucoup de richesses auprès de nos commerces de proximité dont ceux de Larmor-Plage. Achetons donc localement des produits de qualité.

À chacun donc de participer de manière responsable à l'amélioration de notre cadre de vie général, de préserver nos ressources, et ainsi préserver l'avenir de nos enfants.

En ayant une pensée particulière pour toutes les personnes seules, malades ou démunies, qui ont des soucis autres que ceux de privilégier la qualité à l'abondance, nous vous souhaitons à toutes et tous le meilleur à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

Jean-Louis Milès pour Larmor Avenir



De Larmor-Plage à Florence à pied

Un couple de Larmorien a promis au skippeur italien Giancarlo Pedote de rejoindre à pied la capitale de la Toscane, Florence, à la condition que ce dernier achève la course du Vendée Globe. Ce périple est l'histoire d'un lien d'amitié et d'une promesse symbolique.

En septembre 2020, alors que le skippeur larmorien était en pleine préparation physique avec le club « Larmor Estran Athlétisme », Marie-Christine et Jean-Yves Carriou lui ont fait la promesse que s'il bouclait le Vendée Globe, ceux-ci rallieraient Florence, la ville natale de Giancarlo, à pied.

Le 28 janvier 2021, le navigateur acheva avec brio la course en occupant la 8^{ème} position.

Ainsi, est né leur projet de voyage à pied, de Larmor-Plage à Florence. Outre la performance physique, cette traversée de la France en diagonale porte aussi une connotation symbolique : il s'agit de créer un lien entre les deux villes, entre les deux pays européens...

Promesse tenue, le couple de pharmaciens retraités a enfilé les chaussures de randonnée, le sac à dos pour un périple de 1 711 kilomètres de marche.

• Revivez l'aventure de Jean-Yves et Marie-Christine sur leur blog : www.larmorplage-florence.fr

Le départ a été lancé le 4 août. À raison d'une moyenne de 30 kilomètres par jour, c'est avec fierté que Marie-Christine et Jean-Yves sont arrivés à « Florence-la-Belle » deux mois plus tard. Sur place, Giancarlo Pedote n'a pas pu les accueillir en personne, mais leur avait préparé une surprise. Le couple a été reçu par le maire de Florence et son adjoint à la culture qui leur ont offert une visite au Palazzo Vecchio. Puis, quitte à être arrivés jusque-là, les Larmorien ont poussé leur périple jusqu'à Rome !

Après avoir fêté les 70 ans de Jean-Yves sur place en famille, ils ont pris l'avion le 21 octobre dans le sens du retour où une surprise les attendait à la mairie de Larmor-Plage. Avec la complicité de leurs amis et voisins larmorien, une réception avait été organisée en présence du maire Patrice Valton, de Stefania, épouse de Giancarlo Pedote, et de plusieurs membres de l'association Larmor Estran Athlétisme.

Le couple de marcheurs aguerris n'était pas à sa première escapade, puisqu'avant cela ils avaient déjà réalisé plusieurs parcours : de Larmor-Plage à Venise, à l'Andalousie, à Copenhague, à Prague et à Vienne. « Cette promesse était presque un prétexte pour pouvoir repartir ! », confie Jean-Yves.



À leur arrivée à Larmor-Plage une réception les attendait à la mairie, en présence de Patrice Valton, maire, de Stefania, épouse de G. Pedote, des membres de l'association Larmor Estran Athlétisme et de M. et Mme Racapé, leurs amis.



Par ce geste symbolique, les eaux de l'Atlantique et de l'Arno, fleuve qui traverse Florence, se mélangent à l'image du lien d'amitié qui unit les deux villes.





Marianne Rousset intègre le conseil municipal

Le 13 octobre 2021, Marianne Rousset a fait officiellement son entrée au conseil municipal de Larmor-Plage.

Elle a été nommée conseillère déléguée en charge des commerces et des entreprises et prend le siège de Cécile Matthéos, qui a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles. Depuis le 16 juillet dernier, Marianne Rousset est également conseillère départementale aux côtés de Ronan Loas, maire de Plœmeur ; elle y a intégré la commission « Insertion, famille, enfance et action sociale ».

Très engagée pour son territoire, elle souhaite y apporter ses compétences et son énergie : « Je suis à l'écoute des besoins de nos cafetiers-restaurateurs, nos commerces et nos entreprises

Conseillère déléguée en charge des commerces et entreprises



surtout après la crise sanitaire que nous avons connue. Notre objectif est d'attirer de nouveaux commerces et entreprises, qui pourraient amener une population active à s'installer sur le territoire ».

• **Permanence :**

En sa qualité de conseillère départementale, Marianne Rousset tiendra une permanence une fois par mois les mercredis après-midi à la mairie de Larmor-Plage. Les horaires et les dates précises seront communiqués sur le site de la ville : www.larmor-plage.bzh

• **Contact :** mrousset@larmor-plage.com
marianne.rousset@morbihan.fr

Le Pêché Mignon

Barbara et Tanguy Le Gloahec ont repris, fin juin, la boulangerie Le Pêché Mignon, rue du Port. Après avoir tenu une entreprise de vente de kouign-amann sur les marchés de Carnac et Quiberon, ils ont choisi Larmor-Plage pour se sédentariser.

Outre l'offre traditionnelle de pains, le couple propose des pains spéciaux aux graines de sésame torréfiées, une baguette à la fleur de sarrasin et le pain patron confectionné à partir d'un mélange de seigle, farine de meule et farine de tradition. Pour favoriser le circuit court, les farines choisies proviennent de la minoterie Le Stunff à Bubry.

Fars, kouign-amann, crêpes, galettes fines et palets, pâtisseries et autres gourmandises... les incontournables des spécialités bretonnes sont préparées « maison » pour le plus grand bonheur des papilles !



• **LE PÉCHÉ MIGNON**

2, rue du Port
02 97 65 55 65
Ouvert du mardi au dimanche
de 7h à 19h30 sans interruption

La Fabrik d'Aurélie

Véritable autodidacte, Aurélie Petit confectionne des sacs et accessoires de voyage, de décoration, articles de mode femme et enfant. Créatrice, la jeune femme est toujours à la recherche de matières, de tissus, d'astuces qui rendent ses confections uniques. Sensible à l'écologie, elle fabrique des articles zéro déchet en alliant l'utile à l'esthétique : écolo oui, mais chic !

Coussin de naissance et accessoires... il lui est possible de personnaliser une commande en brodant des messages ou un logo, pour un cadeau original ! La Fabrik d'Aurélie propose aussi des cours de couture individuels.

Aurélie vous invite à venir la rencontrer dans son atelier ou sur son stand au marché du dimanche matin.



• **LA FABRIK D'AURÉLIE**

8, rue Goulphar
06 79 96 27 89
Facebook : 'La Fabrik d'Aurélie'
Site web : lafabrikdaurelie.fr

S É Q U O I A

Bien-être

Prenant racine au bord de l'étang du Ter, Séquoia Bien-être est le nouveau centre de bien-être de Larmor-Plage. Dans un contexte qui met nos corps et nos esprits à rude épreuve nous avons plus que jamais besoin de prendre soin de nous.

Lieu social avant tout, Séquoia Bien-être propose une expérience complète et coachée pour se dépenser, se détendre, s'apaiser et prendre soin de soi dans un cocon de douceur et de sérénité. Une manière pour tous de devenir acteur de sa santé et de son bien-être.



Un espace balnéo pour une plongée au cœur du bien-être

Expérience à la fois ludique et reposante, la Balnéo invite à la détente et la relaxation dans un bassin à fleur d'eau et ouvert sur le Ter. Entre l'espace sensoriel et le parcours de balnéothérapie tout est réuni pour stimuler la peau et les muscles, activer la circulation et soulager le corps et ses tensions.



Un Spa pour prendre le temps de la détente

Bien-être, beauté et soins sur-mesure, une équipe experte propose des soins personnalisés pour répondre aux besoins de chacun. Soins du visage, soins du corps seul ou à deux, douche massante, gommage, cocon d'enveloppement... Tout ici est pensé pour se laisser porter au travers d'expériences sensorielles où le toucher se fait bienfaiteur.



De beaux instants à offrir pour les fêtes

Offrir le bien-être à ses proches pour les fêtes, c'est la plus belle des attentions. C'est pourquoi Séquoia Bien-être propose des instants à la carte, pour profiter en solo ou en duo : soins, balnéothérapie, parcours sensoriel avec hammam, sauna, douches sensorielles... toutes les expériences du bien-être à mettre sous le sapin. Et pour prolonger le plaisir jusque chez soi, Séquoia propose également de nombreuses gammes de produits et de crèmes pour prendre soin de soi au quotidien avec des marques premium : Algologie, Codage, 66°30, Absolution... Pour madame et monsieur !

Offrez le bien-être
Retrouvez toutes les cartes cadeaux sur
sequoiabienetre.fr

Accueil des nouveaux larmoriciens

Le 25 septembre, la ville de Larmor-Plage a organisé une après-midi conviviale pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Larmoriciens et leur faire découvrir la commune.

Réunies autour du maire Patrice Valton et des élus, les 25 familles inscrites ont pu échanger sur leurs problématiques, et poser toutes leurs questions sur le fonctionnement des services et de la ville. Pour clôturer cette présentation, les nouveaux arrivants ont été invités à embarquer sur un bateau pour découvrir par la mer la côte larmorienne.



Exposition Beaufrère, un hommage réussi !

Cet automne, la commune de Larmor-Plage a consacré une rétrospective au peintre et graveur Adolphe-Marie Beaufrère (1876-1960) à l'espace culturel « Les Coureaux ». Les Larmoriciens ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir cet artiste au talent incontestable qui a vécu il y a plus d'un siècle à Larmor-Plage.

En complément de l'exposition, des visites guidées et des ateliers découverte de la gravure ont été organisés pour les scolaires. Une conférence sur les œuvres et la vie de l'artiste animée par Louis Mézin, commissaire de l'exposition, s'est également tenue dans le cadre de cette rétrospective.



Concours des jardins fleuris

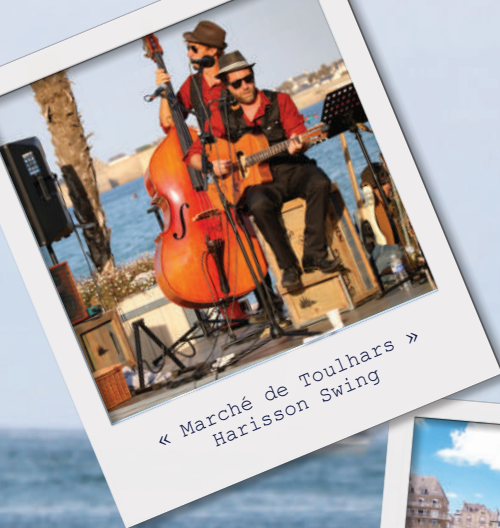
Cette année, 37 foyers larmoriciens ont participé au concours des balcons et des jardins fleuris. Depuis 2004, ce concours récompense les Larmoriciennes et les Larmoriciens qui contribuent à l'embellissement de nos quartiers et villages en fleurissant leurs jardins, balcons, fenêtres ou pas de portes. Le 15 octobre, les lauréats et l'ensemble des participants ont été reçus à la salle des Algues, et ont tous été récompensés pour leur talent et leur implication.



Retour sur la première édition du salon des Saveurs et Dégustations

Le premier salon des Saveurs et Dégustations qui se tenait le 20 novembre à l'espace culturel « Les Coureaux » a séduit de nombreux Larmoriciens. Huit commerçants de bouche de la commune ont présenté leur savoir-faire, et ont fait goûter leurs produits pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Thés, épices, miel, gâteaux, viandes fumées, soupes, tapas, chocolats ou encore bière : toutes les papilles se sont régalingées !





« Marché de Toulhars »
Harrison Swing



« Le petit port en musique »
Quartet New Swing Band



« Marché de Toulhars »



« Forme à la plage »
Aquapilates



Spectacle jeune public
par la Compagnie Pied'Né
au Parc de Toulhars



Les tentes de plage
à Port-Maria



Stage DJ MAO
à la maison des jeunes



Journée du patrimoine
Balade commentée et
pauses musicales



Remise des prix du jeu de piste
« Les clés du patrimoine »



Atelier découverte de la
gravure pour les scolaires
à la médiathèque



Nicole Nicolas, Larmorienne
gagnante du 6^e concours
mondial de gâteau breton
amateur à Plomeur



Forum des associations
à la salle des Algues



L'ancien thonier « Le Biche »
échoué sur la plage
de Toulhars



Jeu d'Halloween
au centre de loisirs

Programmation culturelle



Régine Le Normand
Adjointe à la culture et patrimoine

La programmation culturelle du 1^{er} semestre 2021 est restée très perturbée par les restrictions de rassemblement imposées par la crise sanitaire. Afin de respecter ses engagements auprès des professionnels du spectacle, la municipalité qui reste fidèle à ses objectifs de divertissement pour tous, reprogramme les rendez-vous annoncés la saison dernière. Dès le printemps, une saison d'arts de rue permettra de se divertir à l'extérieur mais en attendant les beaux jours, c'est l'espace culturel Les Coureaux qui se transforme en salle de spectacle après avoir accueillie de très belles expositions ces derniers mois.



Dim.
30
janvier



Dim.
20
février

Concert duo Ygas - Yvan Guillevic / Anne Sorgues (jazz/blues/soul)

YGAS, Yvan Guillevic et Anne Sorgues, quand un guitariste rock et une chanteuse de gospel fusionnent leurs univers ! Une rencontre inattendue, comme un accord idéal... De ce duo musical improbable est né l'album « Do It Your Way » en 2017.

« Do it your way »

Cet album a été écrit et composé par les deux protagonistes et fait la synthèse de leurs univers, Anne apportant sa touche de jazz et de gospel aux harmonies parfois rock, parfois blues ou même pop d'Yvan.

Un univers musical unique réunissant à la fois la musique noire américaine (jazz, soul, rythm' & blues), la pop des Beatles, le British boom blues de Clapton ou de Jeff Beck et les ambiances progressives de Pink Floyd.

Avec : Yvan Guillevic (musicien) • Anne Sorgues (chanteuse)

17h • Espace culturel Les Coureaux • Entrée gratuite
Sur inscription : 02 97 84 26 52

Spectacle Comptoir de la Bretagne, bonjour !

Nos deux agents d'accueil sont là pour trouver des réponses à vos questions, passant au peigne fin les idées reçues sur notre région tout en tentant d'en extraire des réalités, des vérités, et d'en comprendre parfois l'origine. Vous aimeriez acheter un menhir mais n'êtes pas encore décidé sur le modèle ? La bombarde a-t-elle été inventée pour résoudre les problèmes de voisinage ? Est-ce qu'une bonne fois pour toutes il pleut oui ou non en Bretagne, et sur qui ?

Avec : Anthony Sérazin (comédien) • Mael Lhopiteau (comédien) • Fred Renno & Pépito Matéo (mise en scène)

17h • Espace culturel Les Coureaux • Entrée gratuite
Sur inscription : 02 97 84 26 52
Durée : 1 h

Ce spectacle est proposé dans le cadre du festival Les Deizioù, un festival breton au cœur de l'hiver.



Courant d'Arts : 2^{ème} édition appel aux artistes

La première édition du circuit artistique de Larmor-Plage organisée du 22 au 24 mai 2021 a connu un beau et large succès. Les 23 artistes participants avaient été répartis dans 7 lieux d'exposition sur la commune. En 2022, la municipalité réitère l'événement en proposant un nouveau circuit artistique du 4 au 6 juin.

L'appel à candidature est lancé pour cette seconde édition : dossier de présentation artistique à transmettre ou à déposer au service communication.

• Contact :

Service communication
02 97 84 26 52
communication@larmor-plage.com





Boîte aux lettres du Père Noël

Dépose ta lettre au Père Noël dans la boîte installée sur la place Notre-Dame. N'oublie pas d'indiquer ton prénom, nom et adresse pour recevoir une réponse...



Concours de dessin

« Dessine ton plus beau bonhomme de neige »

Jusqu'au 7 janvier, glisse ton dessin et ton bulletin d'inscription dans une enveloppe, et dépose-la dans la boîte aux lettres du Père Noël.



Illuminations

À la tombée de la nuit, la ville brille de mille feux. De nouvelles décorations sont à découvrir...



DU 19 NOVEMBRE 2021 AU 13 JANVIER 2022

Exposition de peintures

Béatrice Ulvé



DÉCEMBRE

MARDI 21 DÉCEMBRE 2021

Atelier de création de décorations de Noël

DE 10 H À 12 H

À partir de 8 ans, sur inscription,
réservé aux abonnés.

JANVIER

DU 14 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2022

*Exposition***Plantes médicinales en Bretagne :
dessins de Loïc Tréhin**Soigner un rhume, combattre la fièvre, lutter
contre la cellulite, calmer les piquûres, stimuler
le foie, résorber les coups de soleil...28 plantes affichent leurs vertus et dévoilent
leurs secrets pour remédier à un large éventail
de problèmes de santé.**1 • Atlantic Crossing**

Série télévisée d'Alexander Eik, Norvège, DVD, 2020

Cette série télévisée nous fait découvrir un pan méconnu de la Seconde Guerre mondiale à travers le personnage de la princesse Marthä de Norvège. Mêlant habilement fiction et réalité, l'intrigue nous plonge en plein cœur du conflit et des tractations diplomatiques houleuses conduisant à l'entrée en guerre des États-Unis. En suivant les tribulations de la famille royale norvégienne, c'est toute la chronologie du conflit qui se déroule sous nos yeux : L'invasion de 1940, les défaites alliées, le Blitz sur Londres, Pearl Harbor, la conférence de Yalta...

Les acteurs Sofia Helin (princesse Marthä) et Kyle McLachlan (Franklin D. Roosevelt) apportent beaucoup d'émotion et de sincérité à la relation amicale qui liait ces deux personnages historiques.

**2 • Le chœur des femmes**

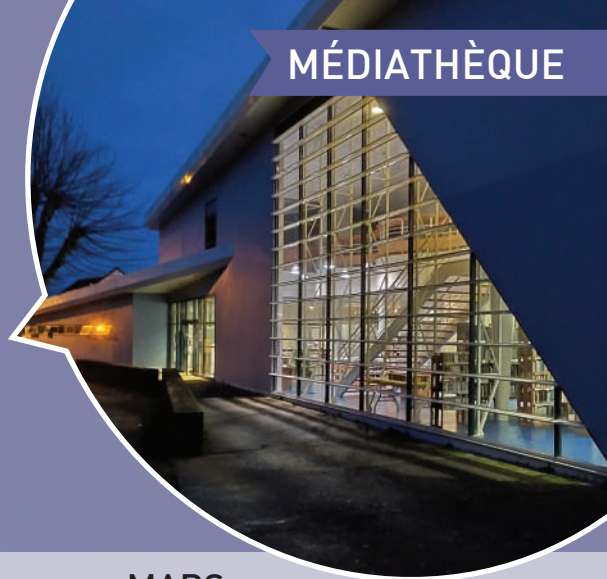
d'Aude Mermillot, Le Lombard, BD, 2021

Jean, étudiante brillante, rêve de devenir chirurgienne. Excellente technicienne, la jeune femme doit effectuer au préalable un stage au sein d'un service gynécologique : une perspective qui ne semble certainement pas la ravir, tant les rapports humains semblent difficiles pour elle. Médecin atypique et très à l'écoute de ses patientes, Franz Karma tentera le tout pour le tout pour faire voir la médecine autrement à l'étudiante.

Un très beau roman graphique instructif et touchant. Le dessin s'adapte parfaitement au propos : réaliste, qui nous emmène dans l'intimité d'un service de gynécologie (mais sans voyeurisme).

Coups
de cœur

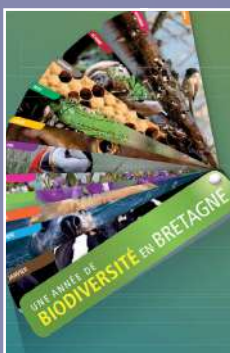
Les animations et expositions programmées de janvier à mars, sont organisées dans le cadre du festival Deiziou.



FÉVRIER

VENDREDI 18 FÉVRIER 2022
Atelier pour enfants
DE 10 H À 12 H

Atelier créatif pour les enfants, animé par Gwénaél Morice. À partir de 8 ans, sur inscription, réservé aux abonnés.



MARS

DU 1^{ER} MARS AU 30 MARS 2022
Exposition photos

Une année de biodiversité en Bretagne

Le patrimoine naturel de la Bretagne est exceptionnel. Pendant un an, Arnaud Guérin, reporter photographe pour l'Espace des sciences, est parti à la rencontre des espèces animales ou végétales emblématiques de notre région et parfois uniques au monde ! L'exposition est enrichie par des reportages vidéo à visionner sur une borne. Exposition produite par l'Espace des sciences, Rennes.



3 • *Le syndrome du spaghetti*

de Marie Vareille, Pocket jeunesse, 2020

Léa, 16 ans, est une basketteuse hors pair. Entraînée par son père depuis son plus jeune âge ils ont tous les deux une relation de complicité et de confiance et partagent le même rêve : qu'elle intègre la fameuse NBA et devienne une championne internationale.

Malheureusement, la vie de Léa va soudainement et tragiquement basculer et son projet devenir irréalisable. Ce roman nous fait vivre le combat de Léa pour s'en sortir et pour retrouver un sens à sa vie. Un livre bouleversant écrit avec intelligence et sobriété. Un roman qui s'adresse en priorité aux adolescents mais qui touchera aussi les adultes.

Séances individuelles de découverte du portail web de la médiathèque

Si vous rencontrez des difficultés à utiliser le portail Web de la médiathèque, si vous avez des questions concernant la recherche de documents ou les ressources électroniques Toutapprendre, l'équipe de la médiathèque vous propose des séances de pour découvrir ces outils.

Tous les mardis de janvier et février de 14 h à 15 h.
Ce service est réservé aux abonnés, sur inscription.

• Contact :
02 97 84 26 50
mediatheque@larmor-plage.com
mediatheque.larmor-plage.com



4 • *Planet Gold*

de Sofiane Pamart, CD, Pias, 2020

Sofiane Pamart, pianiste et compositeur virtuose, nous propose avec cet album un voyage à travers le monde tout en douceur et en poésie. Ce pianiste, originaire d'un quartier populaire de Lille et dont la famille vient du Maroc, est sorti médaille d'or du Conservatoire à 23 ans. Il a été un pianiste de référence pour le rap français.

Son inspiration, pour cet album solo, vient principalement de ses voyages et tous les titres de cet album « *Planet Gold* » sont des noms de lieux. Ses mélodies délicates et mélancoliques semblent touchées par la grâce. Ce jeune compositeur de 31 ans, déjà adulé dans le milieu musical, n'a pas fini de nous ravir.

DÉCEMBRE 2021



Concerts du nouvel an

Par l'Orchestre des Sapeurs-Pompiers du Morbihan

Samedi 8 et dimanche 9 janvier

Salle des Algues
08/01 : 20h30 • 09/01 : 15h30
Places limitées, sur inscription sur le site www.ospm56.com, rubrique « Nos dates » ou par téléphone au 06 49 82 95 20



DU 6 DÉCEMBRE AU 7 JANVIER
CONCOURS DE DESSIN
« Dessine ton plus beau bonhomme de neige »
Bulletin d'inscription disponible à la mairie ou sur le site larmor-plage.bzh



MARDI 21 DÉCEMBRE
ATELIER DÉCORATIONS DE NOËL
Médiathèque
De 10h à 12h
À partir de 8 ans, sur inscription
Réservé aux abonnés



JUSQU'AU JEUDI 13 JANVIER
EXPOSITION « BÉATRICE ULVÉ »
Médiathèque

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE
ARRIVÉE DU PÈRE NOËL EN BATEAU
Port du Kernével
À partir de 17h

APRÈS-MIDI DE NOËL
Organisé par le Comité des Fêtes
Salle des Algues et esplanade
De 15h à 18h

SPECTACLE DE FEU « WU »
Compagnie Suko De Vivo
Esplanade des Algues
Offert par la municipalité
18h

FEU D'ARTIFICE & CONTE DE NOËL
Place Notre-Dame
Offert par la municipalité
19h

JANVIER 2022

DU 14 JANVIER AU 28 FÉVRIER
EXPOSITION « PLANTES MÉDICINALES EN BRETAGNE ! »
DESSINS DE LOÏC TRÉHIN
Médiathèque



DIMANCHE 30 JANVIER
CONCERT DUO YGAS
Yvan Guillevic & Anne Sorgues
Ville de Larmor-Plage
Espace Culturel Les Coureaux
17h





DON DE SANG
Prenez RDV sur dondesang.efs.sante.fr

DON DU SANG
Lundi 20 décembre + lundi 21 février
Salle des Algues
Sur rendez-vous : <https://efs.link/rdv>

Les réserves de sang sont fragiles, mobilisons-nous.
Si vous n'avez jamais donné, c'est le moment de franchir le pas !
Les précautions sanitaires sont garanties et en une heure, vous pouvez sauver trois vies.
Il faut être âgé entre 18 et 70 ans, ne pas venir à jeun et présenter une pièce d'identité.

MARS 2022

DU 1^{ER} AU 30 MARS
EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
« UNE ANNÉE DE BIODIVERSITÉ EN BRETAGNE »
Médiathèque

DIMANCHE 6 MARS
RENDEZ-VOUS DES COLLECTIONNEURS
Organisé par l'ASCA
Salle des Algues
14h30
1,50 euros

THÉÂTRE « LE VISITEUR »
Organisé par l'Amicale Laïque
Espace Culturel Les Coureaux
17h
8 euros

SAMEDI 12 MARS
FÊTE DE LA SAINT PATRICK
Organisée par le Comité de Jumelage
Salle des Algues
19h30
28 euros

DIMANCHE 20 MARS
THÉÂTRE « MIGRAANTS »
Organisé par l'Amicale Laïque
Espace Culturel Les Coureaux
17h
Tarif : 8 euros

LUNDI 21 MARS
FESTIVAL PÊCHEURS DU MONDE
Projection de films
Espace Culturel Les Coureaux
18h

DIMANCHE 27 MARS
THÉ DANSANT
Organisé par le Comité des Fêtes
Salle des Algues
14h30
12 euros

THÉÂTRE « GLEN GARRY GLEN ROSS »
de David Manet
Organisé par Les Clameurs de l'Estran
Espace Culturel Les Coureaux
17h

AVRIL 2022

DU 2 AVRIL AU 1^{ER} MAI
EXPOSITION « LARMOR PHOTO »
Armor Photo et Ville de Larmor-Plage
Espace Culturel Les Coureaux
Entrée libre

DIMANCHE 3 AVRIL
VIDE DRESSING
Organisé par l'Amicale Laïque
Salle des Algues
De 9h à 17h
Tarif exposant : 10 euros, espace à réserver
Tarif public : 1 euro

SAMEDI 30 AVRIL & DIMANCHE 1^{ER} MAI
FESTIVAL DU JEU
Organisé par Larmor'Pion
Salle des Algues
Samedi : 14h à 19h
Dimanche : 10h à 18h
Entrée Libre

ÉLECTIONS

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
DIMANCHE 10 AVRIL

1^{er} tour
DIMANCHE 24 AVRIL
2^{ème} tour

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DIMANCHE 12 JUIN

1^{er} tour
DIMANCHE 19 JUIN
2^{ème} tour



Organisation Ville de Larmor-Plage
Contact : Service communication
02 97 84 26 52
communication@larmor-plage.com

Les dates des rendez-vous programmés dans l'agenda peuvent être reportés ou annulés en fonction des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire. Tenez-vous informés auprès des organisateurs avant les événements.

FÉVRIER 2022

DIMANCHE 6 FÉVRIER
THÉ DANSANT
Organisé par le Comité des Fêtes
Salle des Algues
14h30
12 euros

JEUDI 10 FÉVRIER
RÉUNION PUBLIQUE PLAN LOCAL D'URBANISME
Salle des Algues
18h

VENDREDI 18 FÉVRIER
ATELIER POUR ENFANTS
Médiathèque
De 10h à 12h
A partir de 8 ans, sur inscription
Réservé aux abonnés

DIMANCHE 20 FÉVRIER
SPECTACLE « COMPTOIR DE LA BRETAGNE, BONJOUR ! »
Ville de Larmor-Plage
Espace Culturel Les Coureaux
17h
Festival les Deiziou

Suivez l'actualité de la ville...

Site internet
www.larmor-plage.bzh



Application
Ville de Larmor-Plage



Les cahiers du Pays de Plœmeur
Décembre 2021



Le comité d'histoire du Pays de Plœmeur a composé et édité le cahier n°31.

Les cahiers du Pays de Plœmeur n° 31 sont disponibles auprès du Comité d'histoire du Pays de Plœmeur et dans les points de vente habituels :

- Maison de la presse, avenue de la Plage,
- Tabac presse Le Havane, rue du Minio,
- Rayon librairie du centre Leclerc de Larmor-Plage,
- Prix : 13 euros

POUR UN NOËL LARMORIEN

MARDI 21 DÉCEMBRE

ANIMATIONS DE NOËL

PAR LE COMITÉ DES FÊTES

15H - 18H

Esplanade & salle des Algues

SPECTACLE DE FEU COMPAGNIE SUKO DE VIVO

PAR LA VILLE DE LARMOR-PLAGE

18H

Esplanade des Algues

FEU D'ARTIFICE ET CONTE DE NOËL

PAR LA VILLE DE LARMOR-PLAGE

19H

Place Notre-Dame

